

MAISON DE LA NATURE MONTORGE
THEME DU MOIS

Montorge

Etymologie de Montorge



Montorge : le château

Les textes des notaires latins font de ce nom un mont de l'orge. On pense que sa dénomination provient des récoltes d'orge, les moissons de Montorge étant souvent mentionnées dans les titres des XIIe et XIIIe. Plusieurs textes donnent la graphie populaire « Montorjo », « Monteorgio » en 1195, que les notaires ont traduit par *Montordeo* ou *Mons ordeï*. Ducange nous indique qu'« orgeus » veut dire orgueilleux, altier, superbe ; ne serait-ce pas un « Montorgueil » plutôt qu'un mont de l'orge ? Plusieurs châteaux ont porté ce nom. Même si cette dénomination est antérieure au château, cette étymologie me semble probable. Sans doute, plusieurs contrats du XIIIe siècle mentionnent des services à payer l'année où la moisson a lieu à Montorge, mais cela implique peut-être une date d'échéance féodale dépendant d'un ancien fief.

Montorge : la montagne

En Valais, un autre lieu porte le nom de Montorge. Il s'agit d'une montagne appartenant au groupe du Mont-Vélan dans la région du Grand-St-Bernard. Elle culmine à 2881 m. Pour l'étymologie de ce sommet, Jaccard pense que Montorge paraît être le Mont-de-l'Orge, où l'on cultive de l'orge. Bossard pense à une élévation, du latin *montorium*, promontoire. Mais si ces deux auteurs n'excluent pas une origine par le latin *hordeum*, orge, ils songent également à *horreum*, grenier, fenil. Une étymologie se référant à l'ours, latin *ursus*, ne peut pas non plus être exclue d'emblée. Selon nous, le *or-* d'orge viendrait d'une racine celtique *ork* adoucie en *orgt*. Ce sont les hypothèses en présence.

Montorge / Mont d'Orge

Le toponyme originel est Montorge selon les hypothèses de M. Grégoire Ghika, ancien archiviste cantonal et M. l'abbé F.-O. Dubuis.

Selon M. Ghika « l'explication Mont d'Orge reste sujette grandement à caution : il s'agit déjà d'une interprétation « forcée » (...). Pour Montorge, il y a lieu d'observer que si ce toponyme voulait désigner un mont d'orge, on trouverait dans les formes patoises (Savièse notamment) bien plutôt un Mont d'Orze ou d'Ordze, ce qui n'est nullement le cas. La prononciation que tous les anciens Sédunois avaient toujours entendue a toujours été, à Sion : Montorge, et jamais Mont d'Orge. »

Sur la base de documents notariés des XIIe-XIVe siècles, le Registre foncier et le cadastre de Sion avaient admis l'orthographe « Mont d'Orge ».

Cependant l'abbé Dubuis préfère aussi Montorge qui correspond à ce que les gens ont toujours dit depuis longtemps.

« Il y a eu une science très expéditive à la mode au milieu du siècle passé se basant par exemple sur des mentions comme « mons ordeï » d'où Mont d'Orge. En plus, cette appellation avait l'avantage de signifier quelque chose. En fait, on trouve aussi dans les textes médiévaux « montorio », « montoria », « montoire » qui sont très proche ».

Il s'agit en réalité d'une question très délicate car les notaires écrivaient ce qu'ils entendaient. Dans le cas de « mons ordeï », M. Dubuis pense que le notaire a voulu faire du beau latin, ce qui n'est peut-être pas du tout une idée populaire du Sédunois. Au yeux de M. Dubuis, « Montorge » fait moins académique.

Sources :

- Blondel L. (1943). Deux anciens châteaux valaisans Verbier et Montorge. Annales valaisannes XVIIème année, St-Maurice ;
- Künzi G., Kraege C. (2001). Montagnes romandes, à l'assaut de leur nom. Cabédita, Yens.

Thème du mois préparé avec la collaboration de Patrice Tschopp